

À nos
Clients



Aadorf, janvier 2015/sc

Nouvelle classification et nouvel étiquetage selon les GHS

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que la classification et l'étiquetage des produits chimiques en vigueur jusqu'ici vont être modifiés en raison du nouveau règlement CLP européen.

CLP est le nouveau règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage de substances et de mélanges chimiques et il s'agit de la mise en œuvre au sein de l'UE des **Globally Harmonised Systems (GHS)** des Nations Unies. Dès le 1^{er} juin 2015, il remplacera l'actuelle directive pour les substances dangereuses et son application est obligatoire.

Nous adaptons par anticipation notre gamme de produits aux nouvelles directives du CLP.

- Dès le février 2015, les produits chimiques seront classés et étiquetés conformément au règlement CLP.
- Les produits qui ont été étiquetés selon les „anciennes“ directives peuvent encore être liquidés jusqu'au 1^{er} juin 2017.
- Les clients finaux pourront encore utiliser leurs produits en stock ou en cours d'utilisation au-delà du 1^{er} juin 2017.

Dès février 2015, vous recevrez progressivement des produits étiquetés conformément au règlement CLP. Les fiches de sécurité actualisées, modes d'emploi et descriptions de produits peuvent être téléchargés sur la page d'accueil de notre site web www.halagchemie.ch.

Nous relevons que, à quelques exceptions près, les préparations de nos produits ne changeront pas. La qualité et la performance des produits ne sont pas compromises. Toutefois, en raison des prescriptions plus strictes du règlement CLP, la classification de la dangerosité pourra être modifiée.

Avez-vous des questions? Nous nous tenons volontiers à votre disposition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Martin Schenk
Directeur commercial

Andreas Kohler
Product Manager